Nations Unies A/60/135

Assemblée générale

Distr. générale
20 juillet 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session
Point 100 b) de l'ordre du jour provisoire*
Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) concernant les activités menées par l'Institut d'août 2004 à juillet 2005, ainsi que le programme de travail proposé et le projet de budget pour 2005 et 2006.

À la quarante-cinquième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 29 juin au 1er juillet 2005, le Conseil d'administration de l'Institut a examiné et approuvé le rapport, pour soumission à l'Assemblée générale.

* A/60/150.

05-43297 (F) 100805 150805

Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement relatif aux activités menées par l'Institut d'août 2004 à juillet 2005, et projet de programme de travail et de budget de l'Institut pour 2005-2006

Résumé

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) de lui faire dorénavant rapport chaque année sur les activités de l'Institut. À cette fin, le Directeur a établi le présent rapport, qui traite des activités menées par l'Institut d'août 2004 à juillet 2005, pour que le Conseil d'administration de l'Institut l'examine lors de la quarante-cinquième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 29 juin au 1er juillet 2005.

Le programme de travail de l'Institut est resté axé sur trois domaines principaux : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement. Ainsi, il traite l'ensemble des problèmes concrets de désarmement, des armes légères jusqu'aux armes dans l'espace.

Une subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU garantit l'indépendance de l'Institut. Par le biais du présent rapport, le Conseil d'administration transmet au Secrétaire général une recommandation portant sur le maintien de cette subvention, à prélever sur le budget ordinaire pour 2006. En outre, il est rendu compte dans le présent rapport des fonds provenant de contributions volontaires versées par des gouvernements et des organismes philanthropiques.

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Gestion et effectifs	2–3	4
II.	Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU	4–5	4
III.	Activités récentes et prévues	6–50	5
	A. Sécurité mondiale et désarmement	7–26	5
	1. Conférence du désarmement	8	5
	2. Désarmement nucléaire et non-prolifération nucléaire	9–13	5
	3. Missiles et défense antimissiles	14	6
	4. Armes biologiques et chimiques	15–17	6
	5. Technologies spatiales et droit de l'espace	18–19	7
	6. Application des traités	20–21	7
	7. Réflexions sur la sécurité et le désarmement	22–26	7

B.	Sécurité régionale et désarmement	27–37	8
1.	Maintien de la paix	28–30	9
2.	Bourses concernant la sécurité régionale	31	9
3.	Amérique latine	32	9
4.	Asie	33	9
5.	Moyen-Orient	34	10
6.	Afrique	35–37	10
C.	Sécurité humaine et désarmement	38–50	11
1.	L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les restes de guerre explosifs	41	11
2.	Collecte d'armes contre projets de développement	42	12
3.	Courtage illicite d'armes légères	43	12
4.	Forum de Genève : réunions sur les armes légères	44	12
5.	Renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies relatif aux armes légères	45–46	13
6.	Gouvernance du secteur de la sécurité	47	13
7.	Désarmement et développement	48	13
8.	Mines terrestres et autres restes de guerre explosifs	49	13
9.	Santé, droits de l'homme et sécurité	50	14
IV.	Mise en place de réseaux	51–57	14
A.	Constitution d'un réseau électronique	52	14
B.	Forum du désarmement	53	14
C.	Éducation pour le désarmement	54	15
D.	Conférences, séminaires et réunions-débats	55	15
E.	Collaboration avec d'autres institutions	56	15
F.	Programme de bourses et de jeunes chercheurs	57	16
V.	Publications	58–59	16
Annexes			
I.	Recettes et dépenses pour 2003 et 2004 et prévisions pour 2005 et 2006		18
II.	Ressources nécessaires		19
III.	Contributions volontaires pour 2003 et 2004 et état pour 2005 et 2006		23
IV.	État des prévisions de recettes provenant de contributions volontaires pour 2005		25

1. Le présent rapport informe le Conseil d'administration des activités que l'UNIDIR a menées d'août 2004 à juillet 2005 ainsi que des activités prévues pour 2006 et au-delà.

I. Gestion et effectifs

2. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel dévoué mais peu nombreux : un directeur, un directeur adjoint, un assistant administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, un responsable des systèmes informatiques employé à temps partiel, un responsable des programmes de recherche et des publications, un organisateur de conférences employé à temps partiel, un assistant à la collecte de fonds employé à temps partiel, les rédacteurs du journal, des rapports ou des ouvrages, ainsi que des chercheurs. Les effectifs de l'Institut continuent d'augmenter et les membres du personnel de base sont engagés sur des contrats renouvelables d'un an. On étoffe actuellement les effectifs de base pour renforcer le programme de recherche de l'Institut. Tout est mis en oeuvre pour augmenter les ressources financières de base de l'Institut et celles qui sont affectées aux projets afin d'accroître les effectifs et d'améliorer les formules contractuelles. Au cours de l'année précédente, l'Institut comptait 29 fonctionnaires, dont 2 cadres de direction, 3 membres du personnel d'appui (administratif et technique), 5 membres du personnel de base chargés des tâches fonctionnelles au titre des programmes, 12 chercheurs et 7 chargés de recherche invités. En 2004-2005, l'Institut a poursuivi son programme de chercheurs stagiaires et accueilli 26 stagiaires venant de 20 pays. Les femmes sont bien représentées dans l'Institut, puisque deux tiers des fonctionnaires, dont la Directrice, sont des femmes.

3. Le présent rapport porte sur une période de restructuration, rendue indispensable par les nouveaux besoins nés de l'importance croissante de l'Institut. Celui-ci a redoublé d'effort en matière de communication, notamment grâce à la mise en place d'un réseau d'anciens stagiaires de l'UNIDIR, et a notamment mis l'accent sur le développement des compétences techniques par la formation de son personnel de base et l'informatisation de sa bibliothèque, de plus en plus riche.

II. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU

4. Une subvention, permettant de couvrir les dépenses afférentes à la direction et à l'administration est nécessaire pour le prochain exercice biennal. Cette subvention est importante non seulement sur le plan économique, mais aussi pour garantir l'indépendance de l'Institut. Elle est actuellement fixée à 238 200 dollars et est ajustée pour tenir compte des coûts. Le montant de la subvention ajustée de l'Institut était de 274 200 dollars en 2004 et de 202 300 dollars en 2005.

5. Compte tenu de l'importance que revêt la subvention versée par l'ONU, il est nécessaire de veiller en permanence à en accroître le montant et à l'ajuster en fonction des coûts, ce qui faciliterait l'accroissement des contributions volontaires. En septembre 2004, le Secrétaire général a soumis à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale une note portant sur la nécessité de continuer d'octroyer une subvention à l'Institut (A/C.5/59/3/Add.1).

III. Activités récentes et prévues

6. Le programme de recherche de l'UNIDIR comporte trois volets : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement.

A. Sécurité mondiale et désarmement

7. L'Institut consacre une grande partie de ses activités aux questions de sécurité mondiale et de désarmement. Il entreprend notamment des recherches sur l'application des traités conclus et sur des questions relatives à des négociations potentielles ou en cours.

1. Conférence du désarmement

8. L'UNIDIR continue de participer activement à une série de consultations portant sur des questions concernant les travaux de la Conférence du désarmement. Il a pris part à des discussions et des séminaires sur la réforme de la Conférence du désarmement, la participation de la société civile, les matières fissiles, le désarmement nucléaire, le terrorisme et les armes de destruction massive, les garanties de sécurité et les questions relatives à l'espace.

2. Désarmement nucléaire et non-prolifération nucléaire

9. En avril 2005, l'UNIDIR a lancé une nouvelle série de séminaires de recherche intitulée « Working our Way to Nuclear Disarmament » (Nous préparer pour le désarmement nucléaire). Dans le cadre de ce projet, l'Institut se penchera au cours des deux prochaines années sur la manière dont les États pourraient de façon réaliste lancer un véritable processus d'élimination complète des armes nucléaires. Dans ce contexte, il a organisé en juin 2005 un séminaire sur le thème « Eliminating Weapons of Mass Destruction: Prospects for Effective International Verification » (Éliminer les armes de destruction massive : perspectives d'une vérification internationale efficace).

10. En décembre 2004, l'UNIDIR et l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI) ont lancé, pour le compte de la Commission européenne, un projet pilote conjoint sur le thème « Renforcement de la coopération au sein de l'Union européenne afin de réduire les menaces : programmer des mesures communautaires en appui à la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive ». Ce projet, qui s'étalera sur 20 mois, fait partie d'un projet pilote plus vaste qui porte également sur les armes légères et les restes explosifs de guerre.

11. Le numéro 4 (2004) de la publication de l'UNIDIR, *Forum du désarmement*, a été consacré à la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005, tenue à New York en mai 2005. Des documents ont été élaborés à cette occasion, notamment *Is the TNP up to the Challenge of Proliferation?* (Le TNP répond-il au défi de la non-prolifération?); *Strengthening Non-Proliferation Rules and Norms – the Three-State Problem* (Renforcer les règles et les normes de la non-prolifération – le problème des trois États); *A. Q. Khan and the Limits of the Non-Proliferation Regime* (A. Q. Khan et les limites du régime de non-prolifération); *IAEA Safeguards and the TNP* (Les garanties de l'AIEA et le

TNP); *Voluntary Action in the Fight against Weapons of Mass Destruction* (Les mesures volontaires dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive) et *Conceptualizing Past, Present and Future Challenges to the TNP Regime* (Conceptualiser les défis d'hier, d'aujourd'hui et de demain concernant le régime du TNP), par des auteurs tels que Rebecca Johnson, George Perkovich, Christopher Clary, Ben Sanders, Rose Gottemoeller et Rhianna Tyson. Le commentaire spécial a été rédigé par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Mohamed El Baradei.

12. Dans le cadre de la préparation de la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'Institut a organisé en avril 2005 une table ronde d'une journée, qui a été consacrée à des consultations avec le British American Security Information Council et le Oxford Research Group concernant le TNP.

13. En mars 2005, l'UNIDIR et le SIPRI ont copublié et lancé un livre écrit par Jayantha Dhanapala, intitulé *NPT Extension Decision: an Insider's View* (La décision de proroger le TNP : l'opinion d'un expert), dans lequel l'auteur rend compte des points de vue de l'ex-Secrétaire général adjoint au désarmement et du Directeur de l'UNIDIR sur les travaux de la Conférence de 1995 sur la prorogation du TNP, qui avait été présidée par le premier nommé. Le livre a été lancé à l'occasion d'un séminaire organisé par le Gouvernement sri-lankais.

3. Missiles et défense antimissiles

14. À la suite de la réunion finale infructueuse du Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous ses aspects, qui a eu lieu en 2004, l'Assemblée générale, dans sa résolution 59/67, a prié le Secrétaire général d'établir un rapport, avec l'appui de consultants qualifiés et de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement, selon qu'il conviendrait, en tenant compte des vues exprimées par les États Membres, de manière à contribuer à l'effort de l'Organisation des Nations Unies visant à traiter de la question des missiles sous tous ses aspects, en déterminant des domaines susceptibles de faire l'objet d'un consensus, et de lui présenter ce rapport à sa soixante et unième session. L'UNIDIR s'emploie à appliquer cette résolution de concert avec le Département des affaires de désarmement.

4. Armes biologiques et chimiques

15. Au cours de l'année passée, l'UNIDIR et le Forum de Genève ont organisé une série de réunions sur la question des armes biologiques, notamment une réunion de réflexion sur les thèmes « Convention sur les armes biologiques et à toxines : passé et futur » et « Nouveau processus relatif à la Convention sur les armes biologiques et à toxines : perspectives pour 2006 et au-delà ». En juin 2005, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la signature du Protocole de Genève, l'Institut a coparrainé, avec les Gouvernements français et suisse et le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP), un séminaire international sur la menace des armes biologiques et chimiques.

16. Le premier numéro de *Forum du désarmement* de 2005 a été consacré à la science, la technologie et les conventions sur les armes chimiques et biologiques. D'autres thèmes ont été abordés dans ce numéro, notamment l'utilisation des neurosciences à des fins malveillantes, l'attaque du système immunitaire, les

technologies non létales et les possibilités des codes professionnels, sous les plumes d'Alexander Kelle, Malcolm Dando, Katheryn Nixdorff, Nick Lewer, Neil Davidson et Brian Rappert. Le commentaire spécial a été rédigé par Robin Coupland.

17. L'UNIDIR, le bureau des États-Unis de l'Institut international d'études stratégiques (IIES) et l'Institut de contrôle des armes chimiques et biologiques s'emploient de concert à établir un programme de formation pour mieux faire prendre conscience aux biologistes des risques d'utilisations malveillantes et de prolifération liés à leurs activités et à leurs recherches.

5. Technologies spatiales et droit de l'espace

18. En mars 2005, l'Institut a organisé, en collaboration avec les Gouvernements chinois et russe et la Fondation Simmons (Canada), un atelier de deux jours sur le thème « Préserver la sécurité spatiale : empêcher une course aux armements dans l'espace ».

19. L'Institut a récemment publié un rapport intitulé *Safeguarding Space for All: Security and Peaceful Uses* (Préserver l'espace pour tous : la sécurité et les utilisations pacifiques), qui rend compte d'une conférence tenue sur ce thème en 2004. En outre, un livre de Detlev Wolter intitulé *Common Security in Outer Space and International Law* (La sécurité commune dans l'espace et le droit international) est en cours de publication.

6. Application des traités

20. En collaboration avec le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (SEESAC) et l'Université de Bradford, une étude conjointe a été entamée pour déterminer les coûts de la destruction des armes légères. En coopération avec le Center for Non-Proliferation Studies, l'Institut a aussi lancé en 2001, un programme de recherche sur le rôle des organes régionaux dans l'application des traités à vocation universelle. Dans le cadre de ce programme, dirigé par Lawrence Scheinman, il est prévu d'organiser des ateliers et une conférence internationale et d'élaborer un rapport sur les modalités et les mécanismes d'application des traités par les organisations internationales pour évaluer les avantages de la délégation des activités régionales aux organes régionaux.

21. En octobre 2004, l'UNIDIR a accueilli une réunion rassemblant le Groupe de travail sur les armes biologiques et chimiques de l'Arms Control Center des États-Unis, le Verification Research, Training and Information Center du Royaume-Uni et le Comité d'ONG sur le désarmement et ayant pour thème « L'ONU doit-elle disposer de capacités permanentes d'enquêtes sur les armes de destruction massive? ».

7. Réflexions sur la sécurité et le désarmement

22. Le glossaire de l'UNIDIR sur la terminologie de la maîtrise des armements, du désarmement et de la sécurité intitulé *Coming to Terms with Security: a Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-building* (Mots clefs de la sécurité : lexique sur la maîtrise des armements, le désarmement et les mesures de confiance) est maintenant disponible en arabe, espagnol, hongrois et coréen. On s'emploie actuellement à le mettre à jour pour tenir compte des évolutions récentes. La version

française du lexique est en cours d'élaboration. L'Institut a également publié, en collaboration avec le Verification Research, Training and Information Center du Royaume-Uni *Coming to Terms with Security: a Handbook on Verification and Compliance* (Mots clefs de la sécurité : manuel sur la vérification et l'application) en arabe et en anglais.

23. Au cours des 10 dernières années, on a maintes fois tenté de remanier le programme relatif au désarmement et à la sécurité. En 2000, une série de séminaires (coorganisés avec le Département des affaires de désarmement) sur « Le désarmement et l'action humanitaire » a été lancée. Après trois séminaires réussis, l'UNIDIR a entamé, en février 2004, un projet de recherche pluriannuel sur le thème « Le désarmement en tant qu'action humanitaire : mettre les négociations humanitaires en état de marche ». Ce projet vise à recadrer et repenser les modalités internationales de la maîtrise des armements et du désarmement dans une perspective humanitaire. Une réunion d'experts sur la question s'est tenue en novembre 2004. Elle a abouti, en 2005, à la publication de *Alternative Approaches in Multilateral Decision Making: Disarmament as Humanitarian Action* (Autres approches de la prise de décision au niveau multilatéral : le désarmement en tant qu'action humanitaire).

24. La participation du secteur privé à des stratégies de prévention des conflits trouve un écho de plus en plus favorable aussi bien chez les responsables de la prévention des conflits que dans le monde des affaires. L'Institut, la Commission économique pour l'Europe et le SIPRI ont mis au point une série d'initiatives et de mesures pour permettre aux entreprises de renforcer la sécurité des populations au sein desquelles elles opèrent et, partant, aider à prévenir les conflits dans les régions à haut risque. Le projet de l'UNIDIR intitulé « Exploring the Opportunities for Conflict Prevention through Private-Public Partnerships » (Examen des possibilités de prévention des conflits par le biais de partenariats entre les secteurs privé et public) vise à déterminer dans quelle mesure les entreprises internationales peuvent contribuer, en partenariat avec les gouvernements et la société civile, à la sécurité dans les pays où couvent les conflits.

25. Dans le cadre de sa contribution au processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies, l'Institut a organisé à Genève un débat sur le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement nommé par le Secrétaire général (voir A/59/565), auquel ont pris part des membres du secrétariat du Groupe et des collaborateurs du Secrétaire général.

26. La gestion et la sécurité de l'information constituent deux éléments de l'ère de l'information dont les incidences sur la paix, la sécurité et le désarmement dans le monde sont considérables. À cet égard, l'Institut élabore un projet sur les modalités de gestion de l'information dans le système international. Il est proposé de tenir dans le courant de l'année 2005 une réunion sur la gestion de l'information.

B. Sécurité régionale et désarmement

27. La sécurité régionale a toujours constitué une priorité dans le programme de recherche de l'UNIDIR. Ces dernières années, l'Institut s'est tout particulièrement intéressé à l'Afrique, au Moyen-Orient, à l'Amérique latine, à l'Asie du Nord-Est, à l'Asie du Sud et à l'Asie centrale.

1. Maintien de la paix

28. Pour soutenir les activités de maintien de la paix, l'UNIDIR a lancé un nouveau projet qui vise à faire participer les femmes aux processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en améliorant la recherche, la formation et l'éducation, afin de réaliser les objectifs énoncés dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Ce projet a contribué au processus d'établissement des normes intégrées de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des Nations Unies en recensant les lacunes et les interventions nécessaires pour assurer l'efficacité de ces normes.

29. L'évaluation des besoins au lendemain des conflits est une nouvelle approche que l'UNIDIR a mise au point au vu des critères établis par la Banque mondiale dans son cadre d'analyse des conflits, le but étant d'élaborer un protocole pour aider les grands acteurs du développement d'après conflit à évaluer les besoins des populations locales entraînées dans un conflit. Cette démarche s'appuie dans une large mesure sur l'interconnexion des bases de données sur la sécurité, la prévention des conflits, le développement et l'anthropologie.

30. En 2005, l'UNIDIR lancera un projet appuyé par le programme de bourse intra-européennes Marie Curie de la Commission européenne pour étudier les actions de planification de l'Union européenne et des Nations Unies en matière de gestion des crises et de consolidation de la paix. Ce projet se penchera surtout sur les pratiques optimales et le développement des connaissances interinstitutions.

2. Bourses concernant la sécurité régionale

31. Le programme de bourses de l'UNIDIR est axé sur la sécurité régionale. Huit stagiaires venant de deux régions ont bénéficié de bourses pour effectuer un travail collectif pendant six mois à Genève. Le programme vise à susciter de nouvelles idées en matière de politique de sécurité dans les régions en conflit. Les deux régions qui ont particulièrement retenu l'attention sont l'Asie du Sud et le Moyen-Orient. Au cours des prochaines années, l'UNIDIR se propose de se concentrer sur le Moyen-Orient et l'Asie du Nord-Est.

3. Amérique latine

32. *Las politicas globales, regionales y nacionales ante los regímenes de desarme y no proliferación de armas nucleares* (Les politiques globales, régionales et nationales face aux régimes de désarmement et de non-prolifération des armes nucléaires) de Marcelo F. Valle Fonrouge a été publié à la fin de 2003. La version anglaise va bientôt paraître. Dans le cadre de sa contribution à la sécurité en Amérique latine, l'UNIDIR et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ont lancé un projet de collaboration s'étendant sur plusieurs années afin de créer une base de données sur les questions concernant les armes légères.

4. Asie

33. Le deuxième numéro de *Forum du désarmement* de 2005 a été consacré à la sécurité en Asie du Nord-Est. Des articles sur la sécurité dans la péninsule coréenne, la prolifération des missiles et la défense contre les missiles ont été rédigés par

François Godement, Chung Min Lee, Charles L. Pitchard, Gu Guoliang et Hazel Smith. Le commentaire spécial du numéro a été écrit par Kuniko Inoguchi.

5. Moyen-Orient

34. Le glossaire de l'UNIDIR sur la terminologie de la maîtrise des armements, du désarmement et de la sécurité intitulé *Coming to Terms with Security: a Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-Building* (Mots clefs de la sécurité : lexique sur la maîtrise des armements, le désarmement et les mesures de confiance) ainsi que le livre qui l'accompagne intitulé *Coming to Terms with Security: a Handbook on Verification and Compliance* (Mots clefs de la sécurité : manuel sur la vérification et l'application) ont tous les deux été publiés en anglais et en arabe dans un même volume. Ces deux ouvrages faciliteront la maîtrise des armements au Moyen-Orient. Devant le succès remporté par le programme de bourses de l'Institut au Moyen-Orient, un rapport, intitulé *Peace in the Middle-East: P2P and the Israeli-Palestinian Conflict* (Paix au Moyen-Orient : le conflit israélo-palestinien, de peuple à peuple) élaboré par Adel Atieh, Gilad Ben-Nun, Gasser El Shahed, Rana Taha et Steve Tulliu, a été publié en 2005. La collaboration de deux des chargés de recherche, qui a permis de mettre en œuvre des mesures de confiance dans le contexte israélo-palestinien, se poursuit avec le Projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre (WSP-International) dans la région. Un livre intitulé *Building a Weapons of Mass Destruction Free Zone in the Middle East: Global Non-Proliferation Regimes and Regional Expériences* (Instaurer une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient : Les régimes de non-prolifération mondiale et les expériences régionales), élaboré conjointement avec la Ligue des États arabes, a été publié en 2004. L'UNIDIR a également participé, avec le Département des affaires de désarmement et la Ligue des États arabes, à une réunion conjointe de renforcement des capacités concernant les armes légères, qui s'est tenue en mars 2005 à Alger. D'autres activités ont été menées, dont un projet sur le renforcement des capacités et la formation dans le domaine de la surveillance des frontières dans les pays d'Afrique du Nord.

6. Afrique

35. Les activités de l'UNIDIR en Afrique se sont poursuivies avec une couverture plus large de cette région. En Afrique de l'Ouest, elles ont débouché sur la publication de *Exchanging Weapons for Development in Mali: Weapon Collection Programmes Assessed by Local People* (Armes contre aide au développement au Mali : évaluation par la population locale des programmes de collecte d'armes) de Geofrey Mugumya. De concert avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), on met actuellement en place un projet sur les transferts d'armes légères, de leurs munitions et de leurs pièces en Afrique de l'Ouest et leurs conséquences sur les initiatives de désarmement et de prévention des conflits prises dans la région à l'appui du moratoire de la CEDEAO. Au cours des six derniers mois, les discussions menées entre l'Institut, le Département des affaires de désarmement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le renforcement des capacités de l'Union africaine dans ce domaine se sont poursuivies.

36. L'Institut et le bureau du PNUD en Sierra Leone ont mené une étude conjointe basée sur les conclusions d'une enquête qui a touché 1 200 personnes, sur des questions liées aux armes légères et à la sécurité en Sierra Leone. Une publication

conjointe intitulée *From Research to Roadmap: Learning from the Arms for Development Initiative in Sierra Leone* (De la théorie à la pratique : enseignements tirés de l'initiative d'échange des armes contre l'aide au développement en Sierra Leone) illustre la nature des problèmes de sécurité rencontrés par la population sierra-léonaise à la suite du récent conflit.

37. L'UNIDIR s'attache actuellement, en collaboration avec certains grands partenaires de pays africains, à élaborer une Nouvelle théorie africaine de la consolidation de la paix qui s'appuiera sur l'expérience de l'Afrique axée sur les pratiques traditionnelles plutôt que sur des pratiques imposées de l'extérieur. En outre, l'Institut a décidé, à la demande générale, de rééditer son livre intitulé *Bound to Cooperate: Conflict, Peace and People in Sierra Leone* (Nécessité de la coopération : conflit, paix et population en Sierra Leone) et de le mettre à jour en y ajoutant une nouvelle préface.

C. Sécurité humaine et désarmement

38. L'UNIDIR participe au débat académique et au débat d'orientation sur la question de la sécurité humaine. Les travaux menés conjointement par l'Institut, le Département des affaires de désarmement et le Centre pour un dialogue humanitaire sur le désarmement, outil humanitaire, ont été considérés comme une contribution importante aux travaux théoriques en cours sur les nouvelles manières d'aborder la question de la sécurité. Par ses travaux sur les armes légères, les mines terrestres et la sécurité en matière de santé, l'UNIDIR a apporté une contribution remarquable dans ce domaine.

39. Le numéro 3 de *Forum du désarmement* de 2004, qui porte sur les droits de l'homme, la sécurité humaine et le désarmement, contient des articles traitant de thèmes tels que la définition et l'évaluation de la sécurité humaine, les armes de destruction massive et les droits de l'homme, les armes légères, la surveillance du respect des droits de l'homme et les situations de conflit, rédigés par Kevin Boyle, Sigmund Simonsen, Taylor Owen, Peter Weiss, John Burroughs, Barbara Frey, Michael O'Flaherty et David Petrasek. Le Commentaire spécial a été rédigé par Mary Robinson.

40. Afin d'appeler l'attention sur la relation qui existe entre la sécurité et les droits de l'homme, l'UNIDIR a accueilli l'exposition « Building a Culture of Peace for the Children of the World » (Instaurer une culture de paix pour tous les enfants) au cours de la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme.

1. L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les restes de guerre explosifs

41. En octobre 2004, l'UNIDIR a lancé, à la demande de la Commission européenne, un projet de 20 mois intitulé « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War » (Stratégie pour une action européenne sur les armes légères et les restes de guerre explosifs) qui doit fournir à l'Union européenne un ensemble cohérent de politiques de lutte contre le commerce illicite d'armes légères. Ce projet fait intervenir un réseau d'instituts de recherche chargés d'élaborer des documents d'orientation. Il prévoit également une étape de validation pour analyser les résultats obtenus et une série de réunions et de publications pour en assurer la diffusion. L'étape de validation englobera le

renforcement des capacités pour les contrôles transfrontaliers au sein de la Ligue des États arabes.

2. Collecte d'armes contre projets de développement

42. Le recours à des programmes de collecte d'armes pour absorber les quantités considérables d'armes légères en circulation après un conflit est devenu une pratique courante. L'UNIDIR a entrepris une analyse détaillée de certains programmes de collecte d'armes en vue d'aider les décideurs, les pays donateurs, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales à concevoir de meilleures stratégies pour obtenir des civils et des anciens combattants qu'ils rendent leurs armes. À l'aide de techniques de surveillance et d'évaluation participatives, l'UNIDIR a déterminé des critères fondamentaux pour procéder avec succès aux opérations de collecte d'armes. Dans le cadre de ce projet, on a étudié les expériences du Mali, de l'Albanie et du Cambodge et on a prêté assistance à la Somalie, au Kenya et à la Sierra Leone. En septembre 2004, l'Institut a organisé une conférence internationale pour diffuser et examiner les résultats de ce projet. Quatre ouvrages ont été publiés et un cinquième est en cours de publication dans le cadre du projet. Un de ces ouvrages présente une analyse des résultats de recherches et des implications pour la collecte des armes et le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion. Un autre offre une analyse comparée des méthodologies utilisées dans diverses évaluations.

3. Courtage illicite d'armes légères

43. En collaboration avec le Département des affaires de désarmement, l'Institut a entamé un projet de recherche afin d'examiner la question du courtage illicite et son incidence sur le commerce illicite d'armes légères. Ce projet fait partie d'un vaste processus consultatif qui vise à déterminer les vues des États conformément à la résolution 58/241 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003.

4. Forum de Genève : réunions sur les armes légères

44. Le Forum de Genève est un programme lancé conjointement en 1998 par l'UNIDIR, le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. L'une de ses activités consiste en une série de débats organisés à Genève sur le contrôle des armes légères. En 2004, le Forum de Genève a tenu sept réunions dans le cadre du Processus de Genève, forum de discussion sur l'application du Programme d'action sur le commerce illicite des armes légères. En outre, l'UNIDIR a continué à recueillir des informations auprès d'États, d'ONG et d'organisations internationales et, en coopération avec le Réseau d'action international contre les armes légères et Small Arms Survey, à entrer ces informations dans une base de données en ligne, accessible à partir de son site Web. À la fin de 2004, le Forum de Genève a publié un rapport intitulé : *The Role of Regional Organisations in Stemming the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons : Sharing Experience and Drawing Lessons* (Le rôle des organisations régionales dans la lutte contre le commerce illicite des armes légères : expériences à partager et enseignements à retenir).

5. Renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies relatif aux armes légères

45. Le PNUD, le Département des affaires de désarmement, l'UNIDIR et Small Arms Survey mènent conjointement un projet visant à renforcer les capacités de certains pays afin de les aider à rendre compte de la suite donnée au Programme d'action. Le projet a été étendu de manière à aider davantage d'États et comporte désormais une série de réunions régionales ainsi qu'une « caravane » en Afrique australe regroupant des experts du PNUD, du Département des affaires de désarmement et de l'Institut. En outre, l'UNIDIR a effectué, dans les délais fixés, une analyse des rapports présentés à la Réunion biennale des États de 2003, consacrée à l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action afin de mieux déterminer où il est le plus nécessaire de renforcer les capacités. L'analyse a été publiée dans le document intitulé « Mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies relatif aux armes légères : analyse des rapports présentés par les États en 2003/04 », élaboré par Valerie Yankey-Wayne et Elli Kytömäki et présenté lors d'un séminaire en collaboration avec le PNUD et le Département des affaires du désarmement du Secrétariat. Une autre analyse portant sur les rapports présentés à la Réunion biennale des États de 2005 est en cours d'exécution.

46. Le projet de constitution d'une base de données sur le mécanisme de coordination de l'action des Nations Unies concernant les armes légères a été lancé en mars 2005 afin de faciliter le regroupement et la diffusion des informations parmi les parties au mécanisme, les États Membres et le public en général. L'UNIDIR élaborera le chapitre relatif aux profils de pays, qui comprendra des informations sur les pays, une brève évaluation des besoins ainsi qu'une liste des compétences disponibles dans les États Membres dont on pourrait tirer parti pour fournir une assistance.

6. Gouvernance du secteur de la sécurité

47. L'UNIDIR et le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées ont élaboré un programme de travail sur les problèmes de la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Plus tard, en 2005, le Centre publiera un ouvrage sur ce projet et lancera la deuxième phase des travaux de recherche. En 2004, l'UNIDIR a participé à une conférence organisée à Abuja par l'Institute for Peace and Conflict Resolution et par le Centre de Genève sur ces problèmes en Afrique.

7. Désarmement et développement

48. Conformément à la résolution 57/65 de l'Assemblée générale, en date du 22 novembre 2002, un Groupe d'experts gouvernementaux a été chargé d'établir un rapport sur la relation entre le désarmement et le développement. L'Institut a été désigné comme consultant. Le rapport en question a été présenté à l'Assemblée générale, à sa cinquante-neuvième session, en décembre 2004 (A/59/119).

8. Mines terrestres et autres restes de guerre explosifs

49. L'UNIDIR collabore avec la Commission européenne pour mettre au point un ensemble cohérent de politiques sur les restes de guerre explosifs (voir aussi le paragraphe 41 ci-dessus). Ce projet a permis de créer un réseau d'organismes de recherche chargés d'élaborer des documents d'orientation. Il comporte également

une étape de validation pour analyser les résultats obtenus et une série de réunions et de publications pour en assurer la diffusion. Des travaux de recherche sur les restes de guerre explosifs, tels que les munitions en grappe, auront lieu prochainement.

9. Santé, droits de l'homme et sécurité

50. Dans le débat sur le désarmement et la sécurité, les liens entre sécurité, droits de l'homme et santé sont de plus en plus pertinents. L'Institut s'emploie, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, d'autres organismes des Nations Unies et des ONG, à étudier les effets de la violence interpersonnelle et de la prolifération des armes et autres questions connexes. En 2004, le numéro 3 de *Forum du désarmement* a été consacré aux droits de l'homme et à la sécurité humaine (voir par. 39 ci-dessus). Les travaux de l'UNIDIR, du Département des affaires de désarmement et du Centre pour un dialogue humanitaire portant sur le désarmement en tant qu'action humanitaire sont axés sur les répercussions que les armes ont sur la santé. L'UNIDIR poursuit par ailleurs sa collaboration avec l'Université de Liverpool sur les effets à long terme de l'utilisation d'armes chimiques sur les civils.

IV. Mise en place de réseaux

51. L'une des principales fonctions de l'UNIDIR est de coopérer activement avec les institutions spécialisées, organismes et entités des Nations Unies et d'autres organisations s'occupant de désarmement. L'Institut exécute plusieurs programmes officiels et officieux et a arrêté des dispositions pratiques avec de nombreuses autres organisations.

A. Constitution d'un réseau électronique

52. En collaboration avec le SIPRI, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Réseau sur les relations et la sécurité internationales et l'Université de Pittsburgh aux États-Unis, l'UNIDIR est en train d'établir une base de données sur les chercheurs et les instituts spécialisés dans les armes légères et autres questions de sécurité dans le monde entier. Le site Web de l'Institut comprend une table ronde en deux parties, à savoir e-*di@logue* et *for comment*. *E-di@logue* permet d'élargir le débat sur des textes succincts affichés sur le Web. *For comment* permet aux auteurs de textes de l'UNIDIR de recueillir des commentaires sur leurs projets de documents avant qu'ils ne soient publiés et de diffuser de nouvelles idées auprès d'un public plus varié.

B. Forum du désarmement

53. Depuis plus de cinq ans, l'UNIDIR publie le *Forum du désarmement*, revue trimestrielle bilingue. Chaque numéro est consacré à un thème lié à la sécurité et au désarmement et contient des articles sur ledit thème rédigés par des experts ainsi que des articles plus succincts sur d'autres sujets. Chaque numéro fournit aussi une synthèse des projets de recherche en cours et des publications récentes. Plus de

40 femmes expertes ont publié des articles dans le *Forum du désarmement* dans les cinq dernières années.

C. Éducation pour le désarmement

54. Le Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération a présenté son rapport au Secrétaire général et à l'Assemblée générale en octobre 2002. L'UNIDIR a déjà renforcé considérablement ses travaux d'éducation en matière de désarmement. À la fin de 2004, dans le cadre des réunions de la Première Commission de l'Assemblée générale, le Département des affaires du désarmement et l'Institut ont organisé une table ronde pour aider les États à élaborer leurs rapports sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts.

D. Conférences, séminaires et réunions-débats

55. L'UNIDIR organise diverses réunions de chercheurs à Genève et dans le monde entier. Elles ont pour objet non seulement d'examiner les questions de sécurité, de limitation des armements et de désarmement, mais aussi de promouvoir la coopération avec les instituts de recherche et entre eux dans leurs domaines de compétence. L'Institut fait contribuer autant de femmes que possible à ses publications et à ses conférences. Dans le cadre du Forum de Genève, projet qu'il a lancé conjointement avec le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, l'UNIDIR a tenu l'année dernière 20 réunions portant sur toute une série de questions concernant notamment les produits liés aux conflits, la sécurité mondiale, les armes biologiques, les armes légères, les armes à feu et les restes de guerre explosifs.

E. Collaboration avec d'autres institutions

56. L'UNIDIR n'a cessé d'accroître le nombre d'instituts qui collaborent à ses travaux de recherche et à ses réunions. Le Forum biennal sur la sécurité internationale s'est déroulé à Montreux (Suisse) en octobre 2004. Soucieux d'améliorer le fonctionnement du système des Nations Unies, l'UNIDIR a renforcé sa coopération avec le Département des affaires de désarmement, grâce au projet conjoint sur le désarmement en tant qu'action humanitaire, à sa participation aux travaux de divers groupes d'experts gouvernementaux et à son appui opérationnel. L'Institut demeure membre du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, il poursuit sa collaboration avec le PNUD dans le domaine des armes légères et du développement et il travaille en étroite coopération avec les centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement. En 2004 et 2005, il a fourni au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) les services de deux chercheurs pour aider à formuler des solutions au problème des armes légères. Grâce à l'assistance fournie par l'Institut, un numéro spécial de la revue *Réfugiés* a pu être mis au point à temps pour la Réunion biennale des États de 2005. L'UNIDIR collabore également avec d'autres organismes du système des Nations Unies afin d'appuyer toutes les actions menées en faveur de la paix et de la sécurité

et s'attache particulièrement à établir un lien entre la paix, la sécurité, le désarmement, les droits de l'homme et le développement. L'Institut participe à une série de réunions – le Dialogue de Genève pour la recherche et les politiques – organisées par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève dans le but de renforcer la coopération entre les organismes de recherche des Nations Unies et d'autres instituts de recherche n'appartenant pas au système. Ainsi, l'Institut collabore désormais plus étroitement avec d'autres organismes de recherche du système, notamment l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. En novembre 2004, la réunion regroupant des participants à ce dialogue s'est tenue à l'invitation de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Université des Nations Unies. La collaboration entre les organisations a été favorisée par cette série de réunions, notamment entre l'UNITAR et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social concernant les besoins de l'ONU en matière de recherche.

F. Programme de bourses et de jeunes chercheurs

57. Le programme de bourses de l'UNIDIR permet à des chercheurs de venir passer entre un et six mois à Genève. Les objectifs en sont les suivants : offrir une formation à des chercheurs des pays en développement; leur permettre de procéder à des échanges de vues entre eux, avec des chercheurs de pays développés ou avec des spécialistes du Secrétariat de l'ONU, des délégations ou des institutions non gouvernementales; et améliorer la qualité du travail de l'UNIDIR et donc celle des informations transmises par l'Institut aux gouvernements et aux établissements de recherche. Le programme de plus en plus compétitif de l'Institut incite de jeunes chercheurs du monde entier à venir y travailler pour une courte période. En 2004 et 2005, l'UNIDIR a accueilli 26 stagiaires venus de 20 pays dont l'Argentine, la Chine, la Colombie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Ghana, l'Inde, l'Ouganda, la Pologne, la Roumanie et la Russie. L'UNIDIR accueille aussi chaque année un aide-consultant canadien. Les partenariats qu'il conclut sont pour l'essentiel fondés sur des accords qui attestent la légitimité des stages de formation de l'UNIDIR. Les étudiants acceptés à l'Institut peuvent en effet obtenir des unités de valeur en échange de leur stage ou leur stage peut faire partie des conditions exigées pour l'obtention d'un diplôme universitaire.

V. Publications

58. L'UNIDIR fera paraître un grand nombre de publications dans les 18 mois à venir. Il s'agit de la revue trimestrielle *Forum du désarmement*, d'ouvrages et de rapports de recherche.

59. Entre juillet 2004 et juillet 2005, l'UNIDIR a publié les documents suivants :

Alternative Approaches in Multilateral Decision Making: Disarmament as Humanitarian Action, John Borrie and Vanessa Martin Randin (éd.), 2005 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.05.0.8);

Résumé analytique : mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies relatif aux armes légères – analyse des rapports présentés par les États en

2003, par Elli Kytömäki et Valerie Anne Yankey-Wayne, en coopération avec le PNUD, le Département des affaires de désarmement et Small Arms Survey, 2005 (UNIDIR/2005/2);

Multilateral Diplomacy and the NPT: An Insider's Account, par Jayantha Dhanapala avec la collaboration de Randy Rydell, en coopération avec le SIPRI, 2005 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.05.0.5);

Peace in the Middle East: P2P and the Israeli-Palestinian Conflict, par Adel Atieh, Gilad Ben-Nun, Gasser El Shahed, Rana Taha et Steve Tulliu, 2004 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.05.0.2);

Building a Weapons of Mass Destruction Free Zone in the Middle East: Global Non-Proliferation Regimes and Regional Experiences, en coopération avec la Ligue des États arabes, 2004 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.04.0.30);

Exchanging Weapons for Development in Cambodia: An Assessment of Different Weapon Collection Strategies Assessed by Local People, par Geofrey Mugumya, 2004 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.04.0.28);

Implementing the United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons: Analysis of the Reports Submitted by States in 2003, par Elli Kytömäki et Valerie Anne Yankey-Wayne, en coopération avec le PNUD, le Département des affaires de désarmement et Small Arms Survey, 2004 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.04.0.27);

*From Exchanging Weapons for Development to Security Sector Reform in Albania: Gaps and Grey Areas in Weapon Collection Programmes Assessed by Local Peopl*e, par Geofrey Mugumya, 2004 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.04.0.19);

Open Skies: A Cooperative Approach to Military Transparency and Confidence Building, par Pál Dunay, Márton Krasznai, Hartwig Spitzer, Rafael Wiemker et William Wynne, 2004 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.04.0.18);

Exchanging Weapons for Development in Mali: Weapon Collection Programmes Assessed by Local People, par Geofrey Mugumya, 2004 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.04.0.14);

Forum du désarmement :

2005, n° 2 : La sécurité en Asie du Nord-Est;

2005, n° 1 : La science, la technologie et les conventions sur les armes chimiques et biologiques;

2004, n° 4 : La Conférence d'examen du TNP de 2005;

2004, n° 3 : Les droits de l'homme, la sécurité humaine et le désarmement.

Annexe I

Recettes et dépenses pour 2003 et 2004 et prévisions pour 2005 et 2006

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	*2003*	*2004*	*Prévisions pour 2005*	*Prévisions pour 2006*
A. Fonds disponibles au début de l'année	1 441,6	1 108,0[b]	1 910,5[d]	1 610,0[f]
B. Recettes				
Contributions volontaires et dons publics	751,5[a]	2 073,4[c]	3 727,6[e]	1 038,2[g]
Subventions de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	227,6	274,2	202,3	238,2
Autres contributions interorganisations	6,7	45,0	–	–
Intérêts	40,0	34,1	40,0	20,0
Divers	14,6	39,9	–	–
Montant total	**1 040,4**	**2 466,6**	**3 969,9**	**1 296,4**
C. Ajustements au titre de périodes précédentes	–	2,3	–	–
D. Engagements au titre de périodes précédentes	–	45,7	–	–
E. Montant total des fonds disponibles	2 482,0	3 622,6	5 885,4	2 906,5
F. Dépenses	1 374,0	1 712,1	4 270,3	2 423,1
H. Solde du fonds à la fin de l'année	1 108,0[b]	1 910,5[d]	1 610,0[f]	483,3[h]

[a] Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2003 provenant de sources volontaires.
[b] Comprend 163 800 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2003.
[c] Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2004 provenant de sources volontaires.
[d] Comprend 205 400 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2004.
[e] Voir en annexe III le détail des prévisions de recettes de l'UNIDIR pour 2005 provenant de sources volontaires.
[f] Comprend 323 800 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2005.
[g] Voir en annexe III le détail des prévisions de recettes de l'UNIDIR pour 2006 provenant de sources volontaires. Les prévisions concernant les contributions pour 2006 sont prudentes. On sait par expérience qu'elles seront bien plus élevées, mais il n'est évidemment pas possible de le garantir à ce stade.
[h] Comprend 290 700 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2006.

Annexe II

Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ressources nécessaires	*2003* (1)	*2004* (2)	*2005*[a] (3)	*2006*[a] (4)	*Augmentation/ réduction* (4-3)
A. Dépenses directes d'administration					
Traitements et dépenses communes de personnel	571,6	626,9	649,7	649,7	–
Personnel temporaire pour les réunions	0,4	–	0,0	0,0	–
Honoraires et frais de voyage des consultants	16,8	18,4	67,0	20,0	(47,0)
Groupes spéciaux d'experts	16,6	72,1	38,0	67,6	29,6
Contrat de prestations de services individuels	610,5	780,1	3 154,2	1 503,3	(1 650,9)
Frais de voyage du personnel en mission	72,1	75,5	103,6	40,4	(63,6)
Autres formations spécialisées	–	–	2,0	2,0	–
Autres services contractuels	2,3	2,7	4,1	2,0	(2,1)
Représentation	6,1	12,2	8,1	2,0	(6,1)
Location d'une salle de conférence	3,0	0,2	2,0	2,0	–
Location de matériel de bureau	5,7	5,1	2,0	2,0	–
Location de matériel de conférence	1,3	0,2	2,0	2,0	–
Frais d'entretien	–	1,6	2,0	2,0	–
Frais bancaires	0,7	0,8	–	–	–
Autres services divers	0,6	0,3	–	–	–
Communication	–	0,3	1,0	1,0	–
Papier pour reproduction interne	–	20,6	12,0	12,0	–
Abonnements et commandes renouvelables	2,6	1,4	2,5	2,5	–
Fournitures photographiques	–	–	–	–	–
Acquisition de matériel de bureau	9,6	22,6	22,4	5,0	(17,4)
Acquisition de progiciels	–	1,0	1,0	1,0	–
Acquisition d'un télécopieur	–	0,9	1,0	1,0	–
Fournitures de papeterie et de bureau	0,7	–	1,0	1,0	–
Fournitures électriques	–	0,1	–	–	–
Fournitures informatiques	–	1,0	1,0	1,0	–
Pertes ou gains au change	(1,2)	(0,4)	–	–	–
Total A	**1 319,4**	**1 643,6**	**4 076,6**	**2 319,1**	**(1 757,5)**
B. Dépenses d'appui aux programmes (5 % du total A, moins la subvention de l'ONU)	54,6	68,5	193,7	104,0	(89,7)
Montant total des dépenses (A + B)	**1 374,0**	**1 712,1**	**4 270,3**	**2 423,1**	**(1 847,2)**
C. Réserve d'exploitation (au moins 15 % du total A, moins la subvention de l'ONU, moins la contribution de l'UE pour la non-prolifération des armes de destruction massive)	163,8	205,4	309,7	283,0	(26,7)
Total général A + B + C	**1 537,8**	**1 917,5**	**4 580,0**	**2 706,2**	**(1 873,9)**

[a] Ces chiffres pourront être revus à la hausse lorsque les propositions de financement actuelles seront confirmées.

A. Dépenses directes de programme et d'administration pour 2006

1. En 2004, l'UNIDIR a lancé deux grands projets intitulés : « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War » et « Reinforcing EU Cooperative Threat-Reduction Programmes: Community Action in Support of the European Union Strategy against the Proliferation of Weapons of Mass Destruction ». Ces projets ont été principalement financés par deux subventions de 1,5 million d'euros chacune accordées par la Commission européenne et se poursuivront jusqu'en juin 2006.

2. Une fois les demandes de collecte de fonds en instance approuvées, des montants minima sont prévus pour d'autres programmes de recherche et pour les dépenses d'administration. Ils augmenteront à mesure que les fonds seront reçus.

a) **Traitements et dépenses communes de personnel (649 700 dollars).** Le montant prévu permettra de couvrir les traitements du personnel permanent de l'UNIDIR et les dépenses de personnel connexes. En 2006, le personnel permanent comprendra la Directrice (D-2), le Directeur adjoint (D-1) et deux agents des services généraux. Le montant total de cette rubrique est calculé à partir des coûts salariaux standard applicables à Genève (version 20) et est identique aux prévisions révisées de 2005.

b) **Honoraires et frais de voyage des consultants (20 000 dollars).** Le montant prévu permettra d'engager les services d'un dessinateur pour les pages de couverture des publications de l'UNIDIR (10 000 dollars) et des consultants pour l'étude intitulée « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War ». Il est en baisse de 47 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2005.

c) **Groupes spéciaux d'experts (67 600 dollars).** Le montant prévu, en hausse de 29 600 dollars par rapport aux ressources prévues dans le budget de 2005, servira à couvrir les frais de voyage des experts qui participeront aux réunions du groupe d'experts chargé des projets intitulés « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War » et « Disarmament as Humanitarian Action: Making Multilateral Negotiations Work ».

d) **Contrats de prestations de services individuels (1 503 300 dollars).** Le montant prévu permettra de proroger les contrats du personnel de recherche qui travaille sur les projets ordinaires. En 2000, ces contrats ont été harmonisés avec ceux du personnel permanent de l'ONU et, en 2001, les postes concernés ont été classés par le Service du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève. En 2002, les traitements ont été augmentés pour porter les traitements nets au niveau des classes correspondantes. Les ressources prévues font apparaître une diminution de 1 650 900 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2005, le projet « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War » devant prendre fin le 15 juin 2006.

e) **Frais de voyage du personnel en mission (40 000 dollars).** Le montant prévu pour 2006 est en baisse de 63 600 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2005 et sera essentiellement utilisé pour le personnel chargé du projet « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War » et pour les frais de voyage du personnel non liés aux projets. D'autres frais de voyage au titre de projets seront pris en compte si des fonds sont reçus à cette fin. La Directrice et le personnel reçoivent des invitations à des

conférences et séminaires, mais doivent refuser en raison du budget de voyage limité de l'Institut. D'autre part, ils reçoivent des invitations dont les frais sont pris en charge par l'institution hôte; ces voyages seront parfois combinés à des missions de l'UNIDIR afin de dégrever l'Institut. Dans la mesure du possible, les voyages pour collecte de fonds seront combinés à d'autres types de voyages.

f) **Autres formations spécialisées (2 000 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2005, servira à former le personnel de l'UNIDIR à l'utilisation de nouveaux logiciels.

g) **Autres services contractuels (2 000 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2005, servira à prolonger et à diversifier les services contractuels existants concernant le site Web et les services liés au matériel informatique.

h) **Représentation (2 000 dollars).** Le montant prévu pour 2006, en baisse de 6 100 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2005, sera essentiellement consacré au projet « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War ».

i) **Location d'une salle de conférence (2 000 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2005, sera utilisé pour les conférences organisées dans le cadre du projet « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War » au Caire et à Genève.

j) **Location de matériel de conférence (2 000 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2005, sera utilisé pour les conférences organisées dans le cadre du projet « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War » au Caire et à Genève.

k) **Frais d'entretien (2 000 dollars)**. Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2005, servira à prolonger les contrats de maintenance du matériel informatique.

l) **Communication (1 000 dollars)**. Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2005, sera utilisé pour étendre les installations Nomadic existantes.

m) **Papier pour reproduction interne (12 000 dollars)**. Le montant prévu à la présente rubrique, en hausse de 2 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2005, servira à acheter le papier nécessaire pour publier le *Forum du désarmement*.

n) **Abonnements et commandes renouvelables (2 500 dollars)**. Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2005, servira à prolonger les abonnements en cours.

o) **Acquisition de matériel de bureau (5 000 dollars)**. Le montant prévu, en baisse de 17 400 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2005, servira à acheter de nouvelles imprimantes.

p) **Acquisition de progiciels (1 000 dollars)**. Le montant prévu à la présente rubrique, égal aux prévisions révisées de 2005, servira à acheter une version plus récente des logiciels existants.

q) **Acquisition d'un télécopieur (1 000 dollars) – Fournitures de papeterie et de bureau (1 000 dollars) – Fournitures informatiques (1 000 dollars)**. Aux présentes rubriques, les montants prévus, égaux à ceux de 2005, serviront à couvrir la location du télécopieur ainsi que l'achat des fournitures informatiques et de bureau courantes.

B. Dépenses d'appui aux programmes

3. Un montant de 104 000 dollars, représentant 5 % du montant total des dépenses prévues, moins la subvention de l'ONU (238 200 dollars), est demandé pour les dépenses d'appui aux programmes en 2006.

C. Réserve d'exploitation

4. Conformément à l'instruction administrative ST/AI/284, un montant de 283 000 dollars sera retenu au titre de la réserve d'exploitation. Il représente 15 % des prévisions de dépenses pour 2006 financées au moyen des ressources extrabudgétaires, moins les dépenses liées au projet intitulé « Reinforcing EU Cooperative Threat-Reduction Programmes: Community Action in Support of the European Union Strategy against the Proliferation of Weapons of Mass Destruction », pour lesquelles l'UNIDIR a demandé à être dispensé de réserve d'exploitation.

Annexe III

Contributions volontaires pour 2003 et 2004 et état pour 2005 et 2006

Contributions volontaires	*2003*	*2004*	*2005*[a]	*2006*[a]
A. Contributions des gouvernements				
Allemagne	2 507	–	–	–
Autriche	–	–	10 954	10 000
Belgique	10 774	–	–	–
Canada	–	32 143	–	–
Chine	–	–	30 000	–
Égypte	–	–	5 000	5 000
États-Unis d'Amérique	5 000	–	–	–
France	300 000	330 000	330 000	330 000
Grèce	7 800	7 800	7 800	7 800
Inde	10 000	–	10 000	10 000
Israël	–	–	9 918	10 000
Luxembourg	2 892	3 158	3 235	3 200
Mexique	–	–	20 000	10 000
Norvège	239 257	265 137	281 242	90 000
Nouvelle-Zélande	2 730	–	17 750	17 750
Pays-Bas	–	6 798	30 000	30 000
République de Corée	12 500	–	5 000	5000
Royaume-Uni	–	–	127 586	–
Suède	–	–	27 322	27 000
Suisse	48 474	54 687	93 600	50 000
Turquie	–	–	10 000	10 000
Total des contributions des gouvernements	**641 934**	**699 723**	**1 019 407**	**605 750**
B. Dons publics				
Centre de documentation d'Europe du Sud-Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (PNUD)	–	–	34 200	–
Centre international de Bonn pour la conversion	–	2 500	–	–
Commission européenne (montant reçu)	–	1 326 260	1 356 852	–
Commission européenne (montant annoncé)	–	–	905 563	388 098
Commission européenne (fondation Marie Curie)	–	–	222 355	–

Contributions volontaires	*2003*	*2004*	*2005*[a]	*2006*[a]
Département des affaires de désarmement de l'ONU (courtage, Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, missiles)	–	–	80 000	–
Educational Fund to Stop Gun Violence	–	5 000	–	–
Institut universitaire de hautes études internationales	49 100	15 360	37 561	–
Institute on Global Conflict and Cooperation (États-Unis)	50 000	–	–	–
Landmine Action	10 500	–	–	–
PNUD (renforcement des capacités)	–	–	44 640	14 400
Simons Foundation	–	14 514	27 000	30 000
Total des dons publics	**109 600**	**1 363 634**	**2 708 171**	**432 498**
Total des contributions volontaires	**751 534**	**2 063 357**	**3 727 578**	**1 038 248**

[a] Ces chiffres seront revus à la hausse lorsque les propositions de financement actuelles seront confirmées.

Annexe IV

État des prévisions de recettes provenant de contributions volontaires pour 2005

(En dollars des États-Unis)

Donateur	*Montant total des contributions*	*Objet*	
		Projets spéciaux	*Autres fins (y compris frais d'administration)*
Autriche (montant reçu)	10 954	–	10 954
Chine (montant reçu)[a]	30 000	25 000	5 000
Égypte (montant annoncé)	5 000	–	5 000
France (montant reçu)[b]	330 000	50 000	280 000
Grèce (montant reçu)	7 800	–	7 800
Inde (montant annoncé)	10 000	–	10 000
Israël (montant reçu)	9 918	–	9 918
Luxembourg (montant reçu)	3 235	–	3 235
Mexique (montant reçu)	20 000	–	20 000
Norvège (montant reçu)[d]	191 242	159 368	31 874
Norvège (montant annoncé)	90 000	–	90 000
Nouvelle-Zélande (montant annoncé)[c]	17 750	14 792	2 958
Pays-Bas (montant annoncé)[c]	30 000	25 000	5 000
République de Corée (montant annoncé)	10 000	–	10 000
Royaume-Uni (montant reçu)[f]	64 851	54 042	10 808
Royaume-Uni (montant annoncé)[f]	62 735	54 042	10 808
Suède (montant annoncé)[c]	27 322	22 768	4 554
Suisse (montant reçu)	60 000	–	60 000
Suisse (montant annoncé)[e]	33 600	28 000	5 600
Turquie (montant reçu)	5 000	–	5 000
Centre de documentation d'Europe du Sud-Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (PNUD) (montant annoncé)[g]	34 200	28 500	5 700
Commission européenne (montant reçu)[f]	1 356 852	1 268 086	88 766
Commission européenne (montant annoncé)[f]	905 563	846 321	59 242
Commission européenne (Fondation Marie-Curie) (montant annoncé)	222 355	185 296	37 059
Département des affaires de désarmement de l'ONU (montant annoncé)[h]	80 000	66 667	13 333
Institut universitaire de hautes études internationales (montant reçu)	37 561	31 301	6 260

Donateur	*Montant total des contributions*	*Objet*	
		Projets spéciaux	*Autres fins (y compris frais d'administration)*
PNUD (montant annoncé)[i]	44 640	37 200	7 440
Simons Foundation (montant reçu)[a]	27 000	22 500	4 500
Total	**3 727 578**	**2 881 683**	**803 371**
Pourcentage	100	77,31	21,55

[a] Affecté à une conférence sur le thème « Safeguarding Space Security: Prevention of an Arms Race in Outer Space », organisée à Genève les 21 et 22 mars 2005.

[b] La contribution de la France permet de couvrir le traitement du Directeur adjoint de l'UNIDIR et comprend un montant de 50 000 dollars affecté à un projet de recherche sur les armes de destruction massive.

[c] Affecté à un projet de recherche intitulé « Disarmament as Humanitarian Action: Making Multilateral Negotiations Work ».

[d] Affecté à un projet de recherche intitulé « Working Our Way to a Nuclear-Weapon-Free World ».

[e] Affecté à un projet de recherche intitulé « Exploring the Opportunities to Enhance Human Security and Economic Stability through Private-Public Partnerships ».

[f] Contribution affectée à un projet de recherché intitulé « Reinforcing EU Cooperative Threat-Reduction Programme: Community Action in Support of the European Union Strategy against the Proliferation of Weapons of Mass Destruction » et à un projet de recherche intitulé « European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War ».

[g] Affecté à un projet intitulé « Cost-Benefit Analysis of Small Arms and Light Weapons Destruction ».

[h] Affecté à l'établissement d'un rapport sur les missiles sous tous leurs aspects et d'une base de données relative au Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères.

[i] Affecté à l'élaboration d'un rapport sur le renforcement des capacités pour l'établissement de rapports à l'intention du Programme d'action relatif aux armes légères des Nations Unies.